

GRUPE VAUDOIS DES ENTREPRISES DE MENUISERIE, EBENISTERIE ET CHARPENTERIE

PROCES-VERBAL résumé de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2014, au Casino
Barrière de Montreux

<u>Entreprises convoquées :</u>		235 entreprises
<u>Entreprises présentes :</u>		58 entreprises
<u>Assistent à la séance :</u>	MM	M. DUCOMMUN, J.-P. ROSSELET, P. SCHWAB, G. ZÜND, D. BORNOZ, E. CHASSOT, R. JEMMELY, S. HILTPOLD, J.-F. SAVARY,
<u>Présidence :</u>	M.	Y. NICOLIER, président
<u>Secrétaire patronal :</u>	M.	M. MORANDI, secrétaire patronal
<u>Prise de note :</u>	MME.	A. MORAX, assistante secrétaire patronal

* * * * *

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil et liste de présence ;
 - 1.1 mots de bienvenue du Président de la section organisatrice, M. GABRIEL.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2013.
3. Rapports ;
 - 3.1 du président ;
 - 3.2 du caissier ;
 - 3.3 de la Commission de vérification des comptes.
4. Approbation des rapports.
5. Formation professionnelle - remise des diplômes.
6. Modification des statuts ;
 - 6.1 présentation des modifications (nouveaux statuts annexés) ;
 - 6.2 approbation des statuts.
7. Elections statutaires ;
 - 7.1 du comité ;
 - 7.2 du président et des deux vice-présidents ;
 - 7.3 de la Commission de vérification des comptes.
8. Fixation de la cotisation.
9. Message de la FRM.
10. Propositions individuelles.
11. Divers

1. ACCUEIL ET LISTE DE PRESENCE

Les personnalités et associations invitées présentes sont les suivantes :

M. Jean-Pierre Rosselet, président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs
M. Daniel Bornoz, directeur de la FRM
M. Emmanuel Chassot, technicien de la FRM
M. Georges Zünd, directeur de la Fédération vaudoise des entrepreneurs
M. Jean-François Savary, directeur de l'Ecole de la construction
M. Pascal Foschia, chef de service à la FVE de la Formation professionnelle
Mme Bernheim, rédactrice du journal Bâtir
Les enseignants des écoles professionnelles, de l'Ecole de la construction et de l'ETML
Les nouveaux titulaires du brevet de contremaître Menuisier - Ebéniste

Comme chaque année, plusieurs membres honoraires de la FVE sont présents et nous font l'amitié d'être parmi nous. Je les salue très cordialement.

Parmi les invités, 22 personnes et associations se sont excusées pour la circonstance, ainsi que la fanfare du Bois, dont plusieurs de ses membres sont retenus par une manifestation prévue de longue date.

M. NICOLIER reprend la parole et avant d'aborder l'ordre du jour statutaire, il a le pénible devoir de rappeler la mémoire de 7 de nos membres honoraires décédés au cours de l'année écoulée. Il s'agit de MM Christen Rémy, Cuany Philippe, Mermod Marcel, Sciboz André, André Jaques, Kursner Ernest et Tharin Pierre.

« En leur mémoire à tous, je vous invite à vous lever pour une minute de silence. »

Nous avons enregistré, au cours de l'exercice écoulé la cessation d'activité des entreprises suivantes :

- Menuiserie Bonzon à Corbeyrier
- Menuiserie Guignard à Vich
- Menuiserie Nouvelles Sàrl à Fiez

Une entreprise a rejoint les rangs de la FVE cette année, il s'agit de :

- Girardoz charpente Sàrl à Villeneuve

Aujourd'hui, notre groupe professionnel compte 235 entreprises occupant 2327 employés y compris les apprentis et le personnel administratif.

Cela dit, je constate, Messieurs, que notre assemblée a été convoquée par lettre circulaire adressée à nos membres le 28 août 2014. Le délai statutaire étant respecté, nous pouvons ainsi considérer que notre assemblée générale a été normalement convoquée et qu'elle peut de la sorte valablement délibérer.

1.1 Mot de bienvenue du Président de la section organisatrice, M. GABRIEL

M. GABRIEL prend la parole en remerciant tous les membres présents ; il fait part de sa fierté d'accueillir le Groupe Vaudois des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie de la FVE dans cette belle région de la Riviera.

2. PROCES-VERBAL DE L'AG ANNUELLE DU 27.09.2013

M. Y. Nicolier informe que ce procès-verbal est disponible sur la zone membre du site internet de la FVE. Le comité cantonal l'a reconnu conforme aux débats. Il propose dès lors à l'assemblée de renoncer à sa lecture et de l'adopter.

L'assemblée abonde dans ce sens et le procès-verbal est accepté à l'unanimité tel que rédigé avec remerciements à son auteur.

3. RAPPORTS

3.1 Rapport présidentiel

En annexe

3.2 Rapport du caissier

Le secrétaire patronal, présente les comptes de l'exercice écoulé. La fortune au 1^{er} janvier 2013 est de CHF 102'636,88 a été augmentée de CHF 21'860.- ce qui donne une fortune au 31 décembre 2013 de CHF 124'496,88.

Concernant le compte « Image des métiers du Bois », la fortune au 1^{er} janvier 2013 s'élevait CHF 45'329,65 et a été augmentée de CHF 177.-. Ce qui donne une fortune au 31 décembre 2013 de CHF 45'506,65.

Pour rappel, ce compte est destiné à la promotion des métiers du bois.

3.3 Rapport de la commission de vérification des comptes

En l'absence de MM. SCHNEITER ET FORESTIER, M. FONTANNAZ rapporte sur le contrôle des comptes et conclut à l'exactitude de ceux-ci. Puis il propose à l'assemblée d'approuver les comptes et les rapports et de donner les décharges usuelles.

4. APPROBATION DES RAPPORTS

Le président invite l'assemblée à se prononcer sur ces rapports. L'ensemble des membres présents approuvent, à l'unanimité, les rapports du caissier et de la Commission de vérification des comptes.

5. FORMATION PROFESSIONNELLE – REMISE DES DIPLÔMES BCM

Le président accueille les nouveaux titulaires du brevet de contremaître menuisier-ébéniste.

Il les invite à s'avancer et leur remet leur diplôme en les appelant un à un :

Pour le brevet de menuisier

- Mademoiselle, Camille CROISIER, BCM-ME
- Monsieur Jérôme BAELI, BCM-ME
- Monsieur Grégory BORGATTA, BCM-ME
- Monsieur Alexandre CLERC, BCM-ME
- Monsieur Christian MOSIMANN, BCM-ME
- Monsieur Jérôme PATTHEY, BCM-ME
- Monsieur Marc-Olivier RYTER, BCM-ME

Pour le brevet d'ébéniste

- Mademoiselle Caroline ETIENNE, BCM-EB
- Monsieur Gaëtan BRET, BCM-EB
- Monsieur Mathieu BUSCONI, BCM-EB
- Monsieur Pierrick MOTTAZ, BCM-EB
- Monsieur Stefan SARTORELLI, BCM-EB
- Monsieur Julien WIDMAYER, BCM-EB
- Monsieur Karim SALZMANN, BCM-EB

Puis, il les félicite et les encourage à continuer à gravir les échelons et ainsi s'engager dans la maîtrise fédérale.

Ces nouveaux titulaires sont chaleureusement applaudis par l'assistance.

6. MODIFICATION DES STATUTS

6.1 Présentation des modifications (nouveaux statuts annexés)

Les statuts ont été remis aux membres et quelques exemplaires sont à disposition sur place. M. MORANDI prend la parole en exposant la modification principale des statuts, soit celle de la composition d'un bureau de 5 à 7 membres.

6.2 Approbation des statuts

Le président invite l'assemblée à se prononcer sur ces statuts. L'ensemble des membres présents les approuvent, à l'unanimité.

7. ELECTIONS STATUTAIRES

7.1 Du comité

Le président nomme l'ensemble des délégués des sections comme membres du comité :

Section d'Aigle :

Monsieur Gérard Huck
Monsieur Roger Huwyler

Section de la Broye :

Monsieur Jean-François Pillonel
Monsieur Alain Rapin,

Section d'Orbe-Cossonay –La Vallée de Joux :

Monsieur Philippe Monnier
Monsieur Marc Froger

Section de la Côte :

Monsieur Fernand Sauthier
Monsieur Fabrice Dessaux
Monsieur Eric Zimmermann

Section d'Echallens :

Monsieur François Mathey

Section de Vevey :

Monsieur Michel Mietta

Section de Lausanne :

Monsieur Jean-Bernard Marclay
Monsieur François Rauschert
Monsieur Luigi Sartorelli

Section de Montreux – Villeneuve :

Monsieur François Gabriel

Section du Pays d'Enhaut :

Monsieur Pierre Mottier

Section du Nord Vaudois :

Monsieur Bernard Binggeli
Monsieur Samuel Ballif

Section des charpentiers :

Monsieur Hugues Schaller
Monsieur Denys Golay

7.2 Du Président et des deux vises-présidents

M. NICOLIER a décidé (l'année dernière déjà) de remettre son mandat de président après 12 années d'activité.

Dès lors, depuis l'automne dernier, un processus de succession s'est mis en place et après consultation de notre comité, un membre a fait acte de candidature. Ce soir, il est heureux de pouvoir vous présenter **Michel DUCOMMUN**, comme candidat à la succession du poste de Président du Groupe vaudois des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie.

M. DUCOMMUN se présente face à l'assemblée ;
En annexe.

M. NICOLIER présente les deux vice-présidents, candidats à leur propre succession ; M. Pierre MOTTIER comme 1er vice-président et M. Eric ZIMMERMANN comme 2ème vice-président.

M. NICOLIER demande à l'assemblée s'il y a d'autre proposition, et comme ce n'est pas le cas, il demande donc de réélire :

- M. Mottier à la 1ère vice-présidence et

- M. Zimmermann à la 2ème vice-présidence.

Les deux vice-présidents sont élus à l'unanimité.

7.3 De la Commission de vérification des comptes

Nous vous rappelons la composition actuelle de la Commission de vérification des comptes :

1er vérificateur	:	Philippe SCHNEITER
2ème vérificateur	:	M. Jean-Marc FORESTIER
Suppléant	:	M. Raymond FONTANNAZ

Ainsi que le précisent les statuts, le 1^{er} vérificateur M. P. SCHNEITER doit quitter la commission, le 2^{ème} vérificateur, M. J.-M FORESTIER passe 1^{er} vérificateur et M. R. FONTANNAZ devient 2^{ème} vérificateur. Il faut donc élire un suppléant.

M. Pierre VOLET s'annonce comme suppléant, et c'est par acclamation de l'assemblée qu'il est élu à ce poste.

La commission présente le visage suivant :

1^{er} vérificateur : Jean-Marc FORESTIER
2^{ème} vérificateur : Raymond FONTANNAZ
Suppléant : Pierre VOLET

8. FIXATION DE LA COTISATION

Vu la situation financière du Groupe, le président propose de maintenir la cotisation 2014 à 0.05 % des salaires AVS de l'année précédente mais au minimum Fr. 50.-.

La proposition est acceptée à la majorité (un avis contraire).

9. MESSAGE DE LA FRM

M. SCHWAB, président de la FRM, remercie chaleureusement pour l'invitation reçue.

Il parle des belles années passées auprès de M. NICOLIER et ce dit ravi d'avoir partagé de grands et forts moments avec cet homme.

Le président de la FRM félicite vivement nos brevetés et les encouragent également vivement à poursuivre leur formation.

10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le secrétariat n'ayant reçu aucune proposition, le président passe au point suivant.

11. DIVERS

M. Y. NICOLIER passe la parole à M. J.-P. Rosselet, président de la FVE.

M. ROSSELET remercie de l'invitation et salue les membres. Il félicite l'assemblée du changement annoncé par des nouveaux statuts.

« Le charpentier est la transition entre le gros œuvre et le second œuvre, BIENVENUE » !

Il annonce également que la conjoncture actuelle est excellente malgré que la construction est quelque peu en baisse.

M. DUCOMMUN s'adresse à M. NICOLIER ;
En annexe.

Puis, M. Y. NICOLIER ému remercie les membres ; il explique le déroulement de la suite des événements et tant en leurs souhaitant une excellente continuation de cette soirée, les remercie de s'être déplacés à Montreux.

La parole n'étant plus demandée, il est 19h00 lorsque le président, M. NICOLIER clôt la séance.

Secrétaire patronal



Marc Morandi

Annexes: ment.